



Les diplômés IFAPME décrochent rapidement un contrat de travail !

Date

08 août 2022

Se former en alternance à l'IFAPME, c'est augmenter ses chances de décrocher un emploi rapidement ! Le taux d'insertion professionnelle des apprenants IFAPME se porte très bien, malgré l'impact de la crise sanitaire. Après leur parcours de formation, plus de 8 apprenants sur 10 trouvent un emploi dans les 6 mois.

Dans les 6 mois après leur formation, 85% des apprenants en alternance diplômés de la filière Apprentissage (dès 15 ans) ont trouvé un emploi ou ont continué leur formation. Dans la filière adulte (à partir de 18 ans), ils sont jusqu'à 80,9% à trouver un emploi en moins de 6 mois. C'est ce que révèle une enquête réalisée en 2022 auprès de plus de 1.700 répondants.

En 2022, l'IFAPME a souhaité vérifier une nouvelle fois la pertinence de ses formations en recontactant ses anciens apprenants et apprenantes. Verdict ? Les formations proposées par l'IFAPME répondent bien à la demande du marché de l'emploi. De nombreux apprenants trouvent rapidement un emploi. Une position qui place l'IFAPME comme un acteur incontournable de la formation et du redéploiement wallon.

Que nous apprend l'enquête ?

Ce sont plus de 1.700 répondants mineurs ou majeurs lors de leur formation qui ont répondu à l'enquête. Ceux-ci ont suivi une formation IFAPME au cours des années 2019 à 2022.



Dans cette enquête, nous distinguons la **formation en Apprentissage, accessible de 15 à 25 ans**, avec une alternance en entreprise obligatoire et la **formation en Chef d'entreprise et Coordination/Encadrement, accessible dès 18 ans**, en alternance ou avec un stage de pratique professionnelle en entreprise.

Un emploi dans les 6 mois

Voici les résultats mis en parallèle par rapport à l'enquête réalisée par l'IFAPME en 2020 :

85% des diplômés de la filière Apprentissage ont trouvé un emploi (58,8%) ou ont continué leur formation (26,2%). **Soit 1,7% d'insertion à l'emploi en plus par rapport à 2020, et ce, malgré la crise sanitaire.**

86,6% des diplômés de la filière Chef d'Entreprise et Coordination/Encadrement ayant effectué leur formation en alternance ont trouvé un emploi (83,5%) ou ont continué leur formation (3,1%). **Même si une baisse de 4% est à noter par rapport à 2020, le taux reste élevé.**

La pratique professionnelle en entreprise et l'expérience acquise à travers celle-ci donnent donc aux apprenants et apprenantes de très bonnes chances de décrocher un emploi rapidement.

Un emploi dans le domaine qu'ils ont étudié ?

Oui ! Une grande majorité des diplômés IFAPME décrochent un emploi dans le secteur dans lequel ils se sont formés.

86,3% des diplômés de la filière Apprentissage ont trouvé un premier emploi dans leur domaine de formation. **Soit un pourcentage stable par rapport à 2020.**

80,1% des diplômés de la filière Chef d'entreprise exercent un emploi dans leur secteur de formation. **Malgré une baisse d'environ 5% par rapport à 2020, le taux de correspondance reste très élevé.**

Dans quels domaines trouvent-ils le plus facilement ?

Pour les diplômés adultes ayant suivi une formation en alternance, les secteurs qui mènent le plus à l'emploi sont les suivants : **l'Electricité, la Mobilité, le Socio-culturel, le Secteur vert et la filière du Bois**. Chez les jeunes apprenants certifiés, ce sont les secteurs de **Métal & Technologies, de la Construction, de la Mobilité, du Secteur vert et l'Alimentation** qui donnent les plus hauts taux d'insertion à l'emploi.

Autrement dit, proportionnellement au nombre d'apprenants et apprenantes ayant obtenu leur diplôme, les taux d'insertion professionnelle sont plus élevés dans ces secteurs.

Ont-ils la volonté de devenir indépendant ?

Plus de 65% des apprenants IFAPME certifiés en formation pour jeunes répondent "oui ou peut-être" quand on leur demande s'ils envisagent de s'installer en tant qu'indépendant ou indépendante. **Ce pourcentage grimpe à près de 60% chez les apprenants adultes diplômés en alternance.**

Ces données montrent une tendance positive et rendent réalisable l'objectif IFAPME de 30% d'apprenants et apprenantes qui créent leur entreprise après leur formation. Ces données atteignent cet objectif dans les années à venir, **l'IFAPME a mis en place un dispositif de formations dédiées à la création d'entreprise : Je monte ma boîte (<https://www.ifapme.be/jemontemaboite>)**. Actuellement, 12% des apprenants et apprenantes IFAPME créent leur société après leur formation.



L'Alternance comme filière d'excellence

Selon une étude menée par le Forem (<https://www.leforem.be/content/dam/leforem/fr/documents/chiffres-et-analyses/analyse-insertion-jeunes-2021.pdf>) sur l'insertion des jeunes après leur formation : l'Alternance se place, à nouveau, **sur la deuxième marche du podium des filières conduisant le plus vers l'emploi**, pour l'année 2021. Les baccalauréats professionnalisants occupent la première place alors que le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire occupe la troisième position.

Le redéploiement wallon

Willy Borsus, Ministre wallon de l'IFAPME :

« Après leurs parcours de formation, plus de 8 apprenants sur 10 trouvent un emploi en moins de 6 mois, voilà un chiffre qui donne le vertige. L'Alternance est clairement un levier vers l'emploi. Ce n'est pas un hasard si la formation et les talents constituent l'axe numéro un de notre Plan de relance pour la Wallonie, un milliard € mobilisé. Nos projets en faveur de la formation sont nombreux, concrets et ambitieux. A titre d'exemples, le déploiement d'une alternance 4.0, de l'alternance numérique, le renforcement de l'esprit d'entreprise au travers d'un partenariat avec la Sowalfin, la dynamisation de l'implication des entreprises notamment par des incitatifs, la création de nouvelles formations en réponse aux besoins en compétences du marché du travail, aux métiers en pénurie et aux métiers d'avenir, la sensibilisation aux métiers dans le champ des STEAM et du numérique, la mise en place de concepts innovants comme la formation « triale »... Nous ne pouvons manquer ce rendez-vous ! »

L'IFAPME forme avec la volonté de mener ses diplômés vers des emplois durables et de qualité, ou de leur donner les compétences nécessaires pour créer leur propre entreprise. Ceci en proposant **des formations qui correspondent aux besoins du marché de l'emploi, aux pénuries et aux métiers d'avenir**. Grâce à son offre de formation et ses services, l'Alternance, l'IFAPME reste un acteur incontournable du redéploiement de la Wallonie.

Intéressé par une formation à l'IFAPME ?

Contactez-nous au 0800 90 133 ou via notre [formulaire de contact \(https://www.ifapme.be/nous-contacter\)](https://www.ifapme.be/nous-contacter).

